# Gestion des dettes hors surendettement

https://www.estim-formation.com/formation-la-gestion-des-dettes-hors-surendettement

## Objectifs de la formation

- Trouver des solutions pour gérer les dettes « hors surendettement ».
- Savoir négocier les dettes contractuelles avec ses créanciers.
- Appréhender la loi Lagarde sur l'encadrement du crédit renouvelable.
- Maîtriser le surendettement dans ses grandes lignes.

## Programme pédagogique

Loi Lagarde sur les crédits à la consommation

- Transparence sur les crédits à la consommation
- Responsabilisation du prêteur et de l'emprunteur
- Renforcement de la protection du consommateur
- Obligation d'information et de conseil du banquier à l'égard du client
- Allongement du délai de rétractation

Le consommateur face à ses dettes « hors surendettement »

- Négociation de ses dettes avec ses créanciers (banquier, bailleur, service clientèle, médiateur, agent de recouvrement...)
- Gestion des dettes locatives
- Demande d'un délai de grâce auprès du juge de l'exécution : remise de dettes, rééchelonnement, moratoire
- Maîtrise du contrat d'assurance accompagnant le crédit à la consommation
- Réserve d'argent et le rachat de crédit

Maîtriser les procédures de recouvrement

- Délais de prescription pour obtenir un titre exécutoire sur la créance
- Opposition à l'injonction de payer du débiteur
- Demandes de pièces justificatives auprès du créancier (bon de commande, CGV, bon de livraison, facture, plan d'amortissement)
- Effets juridiques du titre exécutoire (ordonnance en injonction de payer, décision d'une assignation en paiement)

Actualisation législative de la procédure de surendettement

- Loi Borloo sur le PRP de 2003
- Loi Lagarde de 2010
- Loi du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires

## Prérequis et public cible

### Prérequis de formation :

Ce programme de formation ne nécessite pas de pré-requis particulier.

Cette formation est ouverte à tous les publics.

## Modalité d'évaluation pédagogique

### Evalution des compétences acquises par les stagiaires :

A l'issue de la formation, un contrôle de connaissances permettra d'évaluer les compétences acquises par chaque

participant.